

Département fédéral de justice et police DFJP

#### Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Domaine de direction Immigration et intégration en coordination avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères DFAE



# Monitoring des visas

Évolution de la délivrance des visas par les représentations suisses à l'étranger

Édition 2018

3003 Berne-Wabern, 18 avril 2019

# Tables des matières

<u>Tabl</u>	es des matières	2
<u>L'ess</u>	sentiel en bref	4
<u>Brèv</u>	re analyse des évolutions actuelles	4
0	Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés (cf. 1.1 - 1.8)	4
0.1	Informations générales (cf. 1.1 – 1.7)	4
0.2	Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3 – 1.8)	5
0.3	Accords de libéralisation en matière de visas et accords bilatéraux (cf. 1.9 - 1.10)	7
0.4	Accords de représentation (cf. 1.11 - 1.12)	8
0.5	Prestataires de services externes (cf. 2.1 – 2.2)	9
0.6	Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)	9
0.7	Buts du séjour (cf. 3.1 – 3.3)	10
8.0	Sexe et âge des demandeurs (cf. 4.1 – 4.2)	10
0.9	Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 5.1 – 5.3)	10
0.10	Visas humanitaires (cf. 6.1 – 6.4)	11
<u>Stat</u>	istiques Visa Monitoring	12
1	Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés	12
1.1	Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2018, par types de visa	12
1.2	Visas délivrés : évolution mensuelle, 2016 à 2018	12
1.3	Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa en 2018 et 201	7 13
1.4	Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2016 à 2018	13
1.5	Demandes de visa en 2018 et 2017 : les dix principaux pays d'origine des demandeur	
1.6	Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2016 à 2018	15
1.7	Les dix pays avec le plus grand nombre de visas refusés en 2018 et 2017	16
1.8	Les dix représentations avec le plus grand nombre de visas refusés en 2018 et 2017	16
1.9	Accords de libéralisation en matière de visas avec l'UE en 2018	17
	Accords bilatéraux en 2018	17
	États membres de Schengen représentés par la Suisse en 2018	17
_	États membres de Schengen qui représentent la Suisse en 2018	17
2	Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne	18
2.1	Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligr	ne
	par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2017 et 2018	18
2.2	Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestatai	res
	de services externes en 2018	18
2.3	Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne en 2018	19
3	Buts du séjour	20
3.1	Évolution des dix buts de séjour possible, années 2018 et 2017	20
3.2	Proportion des différents buts de séjour possible: évolution pour 2018	20
3.3	Les dix pays avec le plus de visas délivrés en 2018, ventilés par but de séjour	21
4	Sexe et âge des demandeurs	22
4.1	Sexe et âge des demandeurs, de 2018 à 2016	22

4.2	Mise en regard des groupes d'âge, de 2016 à 2018	22
4.3	Top 5 des représentations selon les visas demandés, ventilés par sexe et par âge, 2018 23	3
5	Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels	24
5.1	Vue d'ensemble de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service,	2.4
	spéciaux ou officiels en 2018	24
5.2	Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2016 à 2018	24
<b>-</b> 2	•	
5.3	Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels	
	les dix principales représentations en 2018 et 2017	25
6	Visas humanitaires	26
6.1	Nombre de visas humanitaires délivrés, comparaisons 2016 et 2017	26
6.2	Nombre de visas humanitaires délivrés en 2018, par catégorie	27
6.3	Nombre de visas humanitaires délivrés en 2018, ventilés par les cinq principales	
	représentations	27
6.4	Nombre de visas humanitaires délivrés en 2018, ventilés par les cinq principales	
	nationalités	27
lmp	pressum	28

## L'essentiel en bref

Période	<b>Demandes</b> Total	<b>Demandes</b> Évolution	<b>Demandes</b> <b>Schengen</b> Total	<b>Demandes</b> <b>Schengen</b> Évolution	<b>Demandes</b> <b>Schengen</b> refusées	<b>Demandes Schengen</b> Taux de refus
2016	530'079		463'557		34'735	7.5%
2017	587'298	+57'219 (+10.8%)	519'894	+56'337 (+12.2%)	40'429	7.8%
2018	630'881	+43'583 (+7.4%)	561'056	+41'162 (+7.9%)	43'921	7.8%

## Aperçu de l'évolution

- Le nombre de demandes de visas a de nouveau augmenté de manière significative (+7.4%). Pour la première fois depuis l'adhésion de la Suisse à Schengen, il a dépassé 600'000 demandes.
- Quelque 340'000 visas touristiques ont été demandés. C'est plus de 47'000 de plus que l'année précédente.
- Rien qu'en mai, les représentations suisses ont traité plus de 83'000 demandes de visa dans le monde entier.
- 30.6% de toutes les demandes de visas émanent de ressortissants indiens. En ne considérant que les demandes de visa Schengen, ce taux s'élève même à 33.4%.
- Pour la première fois depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015, une année entière s'est écoulée sans qu'aucun accord de levée de l'obligation générale de visa n'entre en vigueur.

## Brève analyse des évolutions actuelles

O Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés (cf. 1.1 - 1.8)

#### 0.1 Informations générales (cf. 1.1 – 1.7)

- On observe une hausse du nombre de visas tant pour les demandes de visas Schengen (+41'162 demandes, +7.9%) que pour les visas nationaux (+2'421 demandes, +3.6%). La part des visas nationaux en regard de l'ensemble des demandes de visas s'élève à 11.1% (2017 : 11.5%).
- L'augmentation du nombre de demandes de visa Schengen relevée par rapport à l'année précédente s'explique par la hausse significative des visas touristiques délivrés à des ressortissants indiens (+33'418 demandes, +27.1%), chinois (+7'578, +14.9%), thaïlandais (+4'620, +14.2%) et saoudiens (+2'464, +17%).
- Sont par contre en baisse les demandes de visa Schengen de ressortissants iraniens (-4'002 demandes, -21.4%), ukrainiens¹ (-3'665, -91.9%) et russes (-2'915, -12.1%).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Depuis juin 2017, les ressortissants ukrainiens titulaires d'un passeport biométrique sont exemptés de l'obligation de visa, ce qui explique la forte baisse du nombre de visas délivrés à ces ressortissants en 2018 par rapport à l'année précédente.

- S'agissant des visas nationaux, les plus fortes hausses concernent les ressortissants kosovars (+892 demandes, +13.8%), syriens<sup>2</sup> (+531, +65.6%) et chinois (+324, +6.6%).
- Un visa national sur trois (33.8%) a été délivré à un ressortissant venu du Kosovo (7'350 visas), des États-Unis (5'545 visas), d'Inde (5'468 visas) ou de Chine (5'218 visas).
- 58.1% des visas nationaux sont accordés pour des *raisons familiales* (regroupement familial, mariage, etc.), 18.4% pour des *raisons professionnelles*, 17.4% en vue d'accomplir une *formation théorique* (par ex., suivre des études) et 6.1% pour d'*autres raisons*.
- Le nombre de *visas à validité territoriale limitée (VTL)* est resté pratiquement inchangé (+431 visas, +1.5%). Dans la grande majorité des cas où des VTL ont dû être délivrés (90.9%, 26'749 visas), ils ont dû l'être du fait que certains États membres de Schengen ne reconnaissent pas le document de voyage émis par l'État considéré (par ex., le Kosovo [passeport] ou l'Arabie saoudite [passeport de service]). Les autres VTL³ ont été émis en raison d'obligations internationales (4.1%), d'intérêts nationaux (2.7%) ou pour raisons humanitaires (2.3%, cf. chapitre 0.10).
- Le nombre de refus a augmenté de 8.6% (+3'492 refus), soit dans une mesure proportionnelle à la hausse du nombre de demandes de visa Schengen (+7.9%). Dès lors, le taux de refus, de 7.8%, est resté identique à l'année précédente.
- La plupart des refus concernent des ressortissants indiens, kosovars, pakistanais et iraniens (voir tableau 1.7). Les hausses les plus importantes ont été enregistrées pour les ressortissants en provenance d'Inde (+2'111 refus, +29.5%), d'Iran (+594 refus, +32.9%), du Ghana (+337 refus, +25.9%) et de République démocratique du Congo (+317 refus, +65.8%). Les demandes de visa refusées le sont le plus souvent parce que la sortie de Suisse dans les délais impartis n'est pas garantie (64.3%). Dans 23% de l'ensemble des demandes, les renseignements fournis sur le but du séjour n'étaient pas crédibles et dans 5.7% des demandes, le demandeur disposait de moyens financiers insuffisants.
- Bien que les ressortissants des Émirats arabes unis (EAU) soient depuis longtemps exemptés de l'obligation de visa, la représentation suisse à Abou Dhabi (EAU) a enregistré une nette augmentation du nombre de demandes de visa (+14.1%, +2'908 demandes).
  - Plus des trois quarts de ces demandes proviennent de ressortissants indiens (12'170 demandes, 52.1%), pakistanais (2'071, 8.9%), philippins (1'509, 6.5%) et égyptiens (887, 3.8%) résidant aux EAU ou de ressortissants bahreïnis (1'114 demandes, 4.8%). Le nombre de visas est en hausse par rapport à l'année précédente, d'une part à cause de l'augmentation des demandes de visas de ressortissants indiens (+1'225 demandes, +11.2%), d'autre part parce que, depuis le 1<sup>er</sup> février 2018, les demandes des ressortissants bahreïnis sont traitées à Abou Dhabi (EAU) et non plus à Doha (Qatar).

#### 0.2 Informations spécifiques concernant différents pays (cf. 1.3 – 1.8)

 Le nombre de demandes de visa présentées par des ressortissants indiens a atteint le chiffre record de 192'920. Il s'est ainsi élevé à un niveau nettement supérieur à l'année précédente (+33'542 demandes, +21%). Ce résultat s'inscrit dans le sillage de la forte

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il s'agissait de victimes du conflit syrien, essentiellement en provenance du Liban et de Jordanie, entrées en Suisse sur la base de la décision du Conseil fédéral du 9 décembre 2016.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ces VTL sont accordés afin de permettre à certaines personnes qui ne remplissent pas l'une des conditions fixées pour l'entrée en Suisse de s'y rendre tout de même.

progression de 23.9% déjà enregistrée en 2017 par rapport à 2016.

Beaucoup plus de visas touristiques ont été demandés (+33'418 demandes, +27.1%). Leur part atteint désormais 83.6% de l'ensemble des demandes de visa Schengen (contre 80.2% l'année précédente). En revanche, les demandes de visa pour voyages d'affaires (+482 demandes, +3%) ou pour rendre visite à des membres de la famille (+389 demandes, +4%) ont peu évolué.

La croissance de la propension des citoyens indiens à voyager est un phénomène mondial et ne se limite donc pas à la Suisse et aux États Schengen. La fréquence des *voyages de motivation*, qui sont organisés et payés par des entreprises pour récompenser les prestations de leurs employés ou de partenaires commerciaux, va croissante. En Inde, 13'499 visas ont été demandés au titre d'un *voyage de motivation*. Ce chiffre est de 45.3% supérieur à celui de l'année précédente et représente même, par rapport à 2016, une hausse de 90.1%.

La représentation suisse à New Delhi traite le troisième plus grand nombre de visas en Inde après l'Allemagne et la France. Pour les seuls mois d'avril et de mai, elle a reçu plus de 67'000 demandes de visas. C'est plus de 40% de son volume annuel, et plus de 1'500 demandes par jour (journée la plus forte : 2'268 demandes). Pour faire face à cet afflux, la Section Visas emploie jusqu'à 42 personnes pendant la haute saison.

Le nombre de demandes rejetées (+2'111 refus, +29.5%) augmente plus rapidement que les demandes elles-mêmes. Par conséquent, le taux de refus a légèrement augmenté pour passer à 4.9% (contre 4.7% l'année précédente).

L'Italie (+19.7%) et l'Autriche (+12.7%) ont aussi enregistré une augmentation des demandes de visas. Les chiffres concernant l'Allemagne et la France ne sont pas disponibles.

- Les ressortissants **chinois** ont présenté plus de demandes de visa en 2018 que l'année précédente (+6'984 demandes, +8.2%). Cela vaut tant pour les visas Schengen (+8.3%) que pour les visas nationaux (+6.6%). Ces derniers représentent 5.7% de l'ensemble des demandes de visa. Avec plus de 90'000 demandes, la Chine occupe, avec une nette avance, le deuxième rang en termes de nombre de visas. Cette progression s'explique par la croissance supérieure à la moyenne du nombre de demandes de visas déposées à des fins touristiques (+7'578 demandes, +14.9%). Ce résultat se reflète d'ailleurs en partie dans le nombre de nuitées passées en Suisse par des touristes chinois. Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), ce chiffre est de 6.3% supérieur à celui de l'année précédente (+80'303 nuitées). La bonne situation économique de la Chine permet de plus en plus à sa classe moyenne de voyager. En outre, l'attirance des Chinois pour le tourisme individuel ne cesse de s'accentuer.
  - Le nombre de demandes enregistrées par l'Autriche (+15.4%) et l'Italie (+14.9%) croît nettement plus vite qu'en Suisse. Depuis quelques années, l'Autriche est utilisée comme point de départ des excursions en Europe de l'Est (notamment en Hongrie et en République tchèque).
- Depuis l'introduction du monitoring des visas en 2015, le nombre de demandes de visa présentées par des ressortissants thaïlandais a augmenté chaque année. Cette année, la hausse enregistrée est de 10.8% (+4'374 demandes).
  - Cette évolution est due à une augmentation significative du nombre de demandes de visa à des fins touristiques (+4'620 demandes, +14.2%). En ce qui concerne les visas Schengen, 85.3% des demandeurs ont indiqué le *tourisme* comme but du voyage. Ces

demandes ont eu un impact direct sur le nombre de nuitées des ressortissants thaïlandais, qui a augmenté de 12.6% par rapport à l'année précédente selon l'OFS. Le nombre de demandes de visa présentées en vue de rendre visite à des parents (-6.2%) ou pour affaires (-0.5%) a assez peu évolué. Le taux de refus des demandes de visa s'est pour sa part élevé, comme l'année précédente, à 2.9%.

Il est intéressant de relever que l'Italie (+14.9%) et l'Autriche (+12.2%) ont l'une et l'autre enregistré des taux de croissance légèrement supérieurs comparativement à la Suisse.

- Le nombre de demandes de visa émanant de ressortissants du **Kosovo** n'a que légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (+1'024 demandes, +2.7%). Si la demande de visas Schengen est stable (+0.4%), la demande de visas nationaux augmente sensiblement (+892 demandes, +13.8%). Les autorités cantonales compétentes en matière de migration ont accordé davantage de visas nationaux surtout lorsque la raison invoquée portait sur des *raisons familiales* (par ex., regroupement familial ou mariage). Le nombre de refus diminue (-490 refus, -7.1%), contrairement à celui des demandes. La proportion de visas refusés reste néanmoins élevée, puisqu'elle s'élève à 20.5% (contre 22.1% l'année précédente).
- Le nombre de demandes de visa déposées par des ressortissants **saoudiens** a nettement augmenté par rapport à l'année précédente (+2'499 demandes, +16.3%). En 2017, leur nombre n'avait que légèrement augmenté (+3.3%) ; en 2016, il avait même diminué (-4%). Depuis février 2018, cependant, les taux de croissance augmentent régulièrement. Ce résultat s'explique par la hausse du nombre de demandes de visas déposées à des fins touristiques (+2'464 demandes, +17%). Ces demandes de visas représentant désormais 96% de l'ensemble des demandes.
- Pour la première fois depuis 2014, le nombre de demandes de visas émanant de **ressortissants iraniens** a diminué. Dans le contexte de l'évolution antérieure la baisse enregistrée (-20.5%, -4'034 demandes) est très nette, d'autant plus que le nombre de demandes avait encore fortement augmenté en 2017 (+48.7%) et 2016 (+49.4%). Le nombre de demandes de visas présentées à des fins touristiques (-2'989 demandes, -29%) et pour affaires (-690 demandes, -26.9%) a diminué. Cette forte baisse a commencé en février 2018. Elle est probablement imputable à la forte inflation que connaît le pays, de même qu'à la faiblesse de la monnaie nationale et aux sanctions imposées par les États-Unis en août et novembre 2018. L'Autriche (-24.4%) et l'Italie (-8.8%) ont aussi enregistré une baisse du nombre de demandes de visas. Le nombre de visas refusés a considérablement augmenté (+594 refus, +32.9%), contrairement à celui des demandes. Par voie de conséquence, le taux de refus a fait un bond pour passer à 16.4% (contre 9.7% l'année précédente). La représentation à Téhéran (Iran) a constaté, en particulier, qu'un nombre croissant de faux documents (invitations, attestations bancaires, confirmations de travail, etc.) lui ont été présentés.

### 0.3 Accords de libéralisation en matière de visas et accords bilatéraux (cf. 1.9 - 1.10)

L'introduction ou la révocation par l'UE d'une obligation de visa pour un pays s'applique à l'ensemble de l'espace Schengen - et, partant, à la Suisse. Aucun accord d'exemption de visa n'est entré en vigueur en 2018.

En tant qu'État associé, la Suisse est libre de conclure avec d'autres États des accords d'exemption de visa en faveur des titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport de service, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel. En 2018, la Suisse a conclu un accord

bilatéral avec quatre pays. Si les titulaires des quatre catégories de passeports de l'Équateur et de la République dominicaine sont exemptés de l'obligation de visa, en ce qui concerne la Mongolie, l'exemption ne s'applique qu'aux titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport de service ou d'un passeport officiel; pour le Maroc, elle ne s'applique qu'aux titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport spécial ou d'un passeport de service.

#### 0.4 Accords de représentation (cf. 1.11 - 1.12)

Chaque État membre de Schengen peut traiter des demandes de visas Schengen au nom d'autres États membres, ou être représenté par un autre État Schengen dans la procédure de visa. Cette solution permet de combler les lacunes des réseaux d'agences et réduit considérablement, pour de nombreux demandeurs de visa, les distances à parcourir dans le cadre de leur demande.<sup>4</sup>

En 2018, la Suisse a assumé 62 mandats de représentation dans 25 de ses représentations à l'étranger et représenté 18 États membres différents. L'Autriche sera désormais représentée dans la procédure de visa à Khartoum (Soudan) et la Slovénie à Vancouver (Canada). La Hongrie et l'Autriche ont mis fin à leur coopération à Bogota (Colombie). En outre, la Suisse a provisoirement représenté l'an dernier plusieurs États membres tributaires, pour diverses raisons, d'une solution transitoire.

En 2018, notre pays a traité 28'322 demandes de visa au nom d'autres États membres dans différentes représentations, soit 1'731 demandes de plus (+6.5%) que l'année précédente. Plus de trois quarts d'entre eux (75.7%) sont liés à des accords conclus avec la France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Autriche. La représentation à l'étranger à Bichkek (Kirghizistan) est celle qui représente le plus grand nombre d'États membres. En effet, elle assume à elle seule huit mandats de représentation. La représentation à l'étranger de Vancouver (Canada) assume six mandats, tandis que les représentations à Antananarivo (Madagascar), Colombo (Sri Lanka) et Pristina (Kosovo) assument chacune cinq mandats. 81.4% de l'ensemble des demandes traitées au nom d'un autre État par la Suisse ont été déposées à Pristina (Kosovo, 9'055 demandes), Astana (Kazakhstan, 5'923 demandes), Bichkek (Kirghizstan, 4'039 demandes) et Colombo (Sri Lanka, 4'092 demandes).

En 2018, la Suisse a été représentée par un autre État Schengen sur 57 sites. La coopération avec l'Autriche à Caracas (Venezuela) a pris fin à la suite de la réouverture de sa Section Visas par la Suisse après une longue période de fermeture. Les coopérations avec la Norvège à Kampala (Ouganda) et à Luanda (Angola) ont pris fin à la suite de la fermeture des sections Visas correspondantes. La Suisse est désormais représentée par l'Allemagne à Kampala (Ouganda), et par la France à Luanda (Angola). C'est à Masquât (Oman, 2'849 visas ; 2017 : 3'260 visas), par les Pays-Bas, que le plus grand nombre de visas pour le compte de la Suisse a été établi. Suivent Minsk (Belarus, 1'671 visas ; 2017 : 2'043 visas) par la Hongrie et Almaty (Kazakhstan, 1'288 visas ; 2017 : 1'487 visas) par la France. Au total, la France a délivré 4'294 visas pour la Suisse, les Pays-Bas 2'916, la Hongrie 2'085 et l'Espagne 1'181.

Depuis le 19 décembre 2011, un accord-cadre dans le domaine des visas est en vigueur avec la Principauté de Liechtenstein. En 2018, la Suisse a traité 1'486 demandes de visas (Schengen et nationaux confondus) sur la base de cet accord (contre 1'578 en 2017).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Les demandes de visa traitées par la Suisse pour le compte d'autres États membres figurent dans les statistiques suisses sur les visas. Les demandes reçues au nom de la Suisse par un autre État membre figurent dans les statistiques de cet État membre.

#### 0.5 Prestataires de services externes (cf. 2.1 – 2.2)

Fin 2018, la Suisse coopérait avec des prestataires de services externes (PSE) dans 26 pays pour y traiter les nombreuses demandes de visa qui lui sont adressées. Les demandeurs de visa ont ainsi la possibilité de déposer leur demande de visa Schengen dans l'un des 66 centres, appelés « Visa Acceptance Center » (VAC), auxquels ils ont accès. En juillet 2017, le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a lancé une nouvelle procédure d'appel d'offres mondiale, les contrats d'externalisation du traitement des demandes de visa conclus avec ses partenaires ayant échu à mi-juillet 2018. L'évaluation des soumissions a permis de conclure qu'il convenait de poursuivre la coopération avec VFS Global et TLScontact, deux partenaires de longue date. Dans le cadre des ajustements opérés à cette occasion, le site PSE de Cardiff (Grande-Bretagne) a été fermé, et d'autres ouverts. La Suisse coopère désormais aussi avec un prestataire externe à Singapour (depuis le 20 août 2018), au Kosovo et en Iran (dans ces deux derniers cas, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018).

Pour la première fois depuis l'introduction du monitoring des visas, plus de 400'000 demandes de visas Schengen déposées dans une représentation suisse sont passées par un PSE (439'379 exactement, soit 55'844 de plus que l'année précédente). Cette progression s'explique en partie par la mise en place du nouveau site d'un PSE à Pristina (Kosovo). Dans cette seule ville, 10'401 demandes de visa Schengen ont été transmises par l'intermédiaire de ce PSE au cours des quatre derniers mois de l'année. Pristina se classe ainsi déjà au dixième rang des dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes (voir ch. 2.2), repoussant ainsi Doha (Qatar) à la onzième place. Les représentations à l'étranger en Inde (New Delhi), en Chine (Guangzhou, Beijing et Shanghai) et en Thaïlande (Bangkok) ont connu des hausses remarquables par rapport à l'année précédente, enregistrant un total de 41'463 demandes de visas Schengen supplémentaires. Plus d'une demande de visa Schengen sur trois transmise par l'entremise d'un PSE est traitée par la représentation établie à New Delhi (Inde) (36.5%). Cette unité enregistre une hausse de 23.5% par rapport à l'année précédente (+30'527 demandes de visa Schengen). Avec 12 sites en Inde, la Suisse dispose du deuxième plus grand réseau de VAC au monde dans ce pays. Seule la Chine y est encore plus développée (15 sites).

#### 0.6 Demandes de visa en ligne (cf. 2.3)

Fin 2018, 34 des 90 représentations à l'étranger offraient à leurs clients la possibilité de remplir et soumettre leur demande de visa Schengen en ligne (<a href="www.swiss-visa.ch">www.swiss-visa.ch</a>). Depuis juillet 2018, l'application web est également accessible à la clientèle visa des représentations à l'étranger établies à Phnom Penh (Cambodge) et à Pékin (Chine), mais exclusivement pour les titulaires d'un passeport de service ou d'un passeport spécial. L'application en ligne n'est plus proposée à Pristina (Kosovo) ni à Singapour (Singapour) : ces deux représentations collaborent désormais avec une entreprise externe. Il est désormais possible d'acquitter les émoluments de visa en ligne (ePayment) dans toutes les représentations à l'étranger qui proposent l'application web.

En 2018, pour la première fois depuis la mise en place des demandes en ligne, près de 50'000 demandes de visa Schengen (49'544 exactement) ont été soumises en ligne. Leur nombre a ainsi progressé de 13'238 unités (+36.5%). Les représentations à l'étranger de Pristina (Kosovo), San Francisco (États-Unis), Bichkek (Kirghizistan) et Katmandou (Népal) ont traité bien plus de demandes en ligne que l'année précédente.

#### 0.7 Buts du séjour (cf. 3.1 – 3.3)

L'an dernier, 93.1% de tous les visas Schengen (2017 : 92.2%) ont été délivrés au titre de l'un des trois motifs suivants : tourisme (62.2%), visites à des parents ou à des amis (15.7%) ou affaires (15.2%). Les représentations suisses ont reçu au total 341'480 demandes de visa touristique, soit 47'215 demandes de plus (+16%) que l'année précédente. Près des trois quarts de ces visas sont délivrés à des ressortissants indiens (45.9%), chinois (17.1%) ou thaïlandais (10.9%).

Le nombre de demandes de visa déposées en vue de rendre visite à des parents est pratiquement inchangé (92'277 demandes, -1%). La plupart de ces demandes sont présentées par des ressortissants kosovars (25'764 demandes) ou indiens (10'015 demandes).

En revanche, le nombre de demandes de visa déposées en vue d'un voyage d'affaires a chuté à 82'103 (-3.3%). Comme l'an dernier, les ressortissants chinois (22.6%) sont les plus susceptibles de demander un visa d'affaires, même si le nombre de demandes de visas pour voyages d'affaires a nettement diminué (-1'450 demandes, -7.2%) par rapport à l'année précédente.

#### 0.8 Sexe et âge des demandeurs (cf. 4.1 – 4.2)

La proportion de femmes et d'hommes ayant demandé un visa est identique (50%). La plupart des demandes ont été présentées par des personnes âgées de 19 à 40 ans (46.8%), suivies de la tranche d'âges des 41 à 65 ans (34.9%). 13.1% des demandeurs ont moins de 18 ans, 5.2% plus de 65 ans.

Les femmes prédominent dans quatre des cinq premières représentations. Alors qu'à Bangkok (63.1%, Thaïlande) et à Shanghai (54.3%, Chine), le nombre de femmes ayant présenté une demande est nettement plus élevé que celui des hommes, à Pékin (52%, Chine) et Pristina (51.2%, Kosovo), la proportion de femmes n'est que légèrement supérieure à celle des hommes. À New Delhi (Inde), par contre, les demandeurs masculins sont majoritaires (53.8%). Tant à Pékin qu'à Shanghai, la proportion de demandeurs de visa âgés de 19 à 40 ans est supérieure à la moyenne (50.5%), ce qui peut s'expliquer par le grand nombre de voyages d'affaires effectués par des ressortissants chinois. À Bangkok, en revanche, ce sont les personnes de la tranche d'âge des 41 à 65 ans qui sont nettement plus nombreuses que la moyenne (43.7%). Les visites à des membres de la famille joue probablement un rôle important dans ce résultat.

#### 0.9 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels (cf. 5.1 – 5.3)

Les titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport de service, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel ont présenté légèrement plus de demandes de visa en 2018 (+462, +4.0%). Au total, cependant, seul 1.9% de l'ensemble des demandeurs présentent l'un de ces passeports lors du dépôt de leur demande. Ils utilisent leur visa principalement pour accomplir des visites officielles (46.4%) ou des voyages d'affaires (32.7%). Alors que le nombre de demandes de visas déposées par les titulaires d'un passeport diplomatique, d'un passeport spécial ou d'un passeport officiel a augmenté, les demandes émanant de titulaires d'un passeport de service sont en baisse (-407, -14%). Ce résultat s'explique en premier lieu par le fait que les ressortissants chinois ont effectué beaucoup moins de voyages d'affaires au moyen d'un passeport de service que l'année précédente (-400 demandes, -46.3%).

Près de la moitié des demandes présentées avec un passeport diplomatique, un passeport de service, un passeport spécial ou un passeport officiel ont concerné des ressortissants chinois

(47.2%). Il s'agit là exclusivement de visas demandés en faveur de titulaires d'un passeport de service (1'018 visas) ou d'un passeport spécial (4'496 visas). Ces passeports sont utilisés principalement aux fins de voyages d'affaires (62.6%) et de visites officielles (21.2%).

### 0.10 Visas humanitaires (cf. 6.1 - 6.4)

489 visas humanitaires ont été délivrés en 2018. La diminution constatée par rapport à l'année précédente est due principalement au fait que le nombre de visas délivrés à des ressortissants syriens a nettement baissé (-47 visas, -21.6%). Elle s'explique en premier lieu par l'interruption de l'action humanitaire ordonnée par l'arrêté du Conseil fédéral du 6 mars 2015, parvenue à son terme au début 2018. En tout, seuls 11 visas de cette catégorie ont été délivrés en 2018, soit 103 de moins que l'année précédente.<sup>5</sup>

En revanche, la catégorie des visas humanitaires au titre de l'art. 4, al. 2, OEV a connu une augmentation considérable (+81 visas, +57.4%). Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente. Des visas de cette catégorie ont été délivrés en tant que visas Schengen jusqu'au 14 septembre 2018 conformément à la directive spéciale sur les demandes de visa pour motifs humanitaires (ancienne directive SEM du 25.2.2014). Depuis le 15 septembre 2018, en raison d'une modification des bases légales (art. 4, al. 2, de l'ordonnance du 15 août 2018 sur l'entrée et l'octroi de visas [OEV]), ces visas sont délivrés en tant que visas nationaux et en vue d'un plus long séjour. Cependant, la modification des bases légales n'a eu aucune incidence sur les conditions d'octroi de ces visas (détresse). Depuis lors, ils ont été regroupés sous le terme de visas humanitaires, conformément à l'art. 4, al. 2, OEV. En 2018, des demandeurs de 17 pays ont pu faire valoir une situation de détresse et ont ainsi reçu un visa humanitaire de la catégorie ad hoc. Plus de deux tiers de ces visas humanitaires (68%, 151 visas) sont imputables à la Syrie. La majorité des visas humanitaires délivrés à des ressortissants syriens l'ont été dans les représentations à l'étranger établies dans des pays proches de la Syrie, soit à Beyrouth (Liban) et à Istanbul (Turquie). En outre, un plus grand nombre de citoyens sri-lankais (+16 visas) et afghans (+9 visas) ont pu entrer en Suisse en toute sécurité grâce à des visas humanitaires de la catégorie des visas humanitaires, conformément à l'art. 4, al. 2, OEV.

En 2018, plus de la moitié (52.4%) des visas humanitaires ont été délivrés dans la catégorie *Raisons humanitaires*. C'est 11 de moins que l'année précédente (-4.1%). Parmi ceux-ci, trois visas sur cinq ont été délivrés à la suite de la levée temporaire d'une interdiction d'entrée (suspension). Outre le Kosovo, des ressortissants de Turquie, du Nigéria, du Bénin, du Bangladesh, du Maroc, de République dominicaine, du Maroc, de Russie et d'Algérie ont également pu obtenir un visa humanitaire pour *raisons humanitaires* à la suite d'une décision de suspension.

Parfois, des voyageurs se voient accorder un visa humanitaire aux fins de traitement médical d'urgence ou pour un autre motif impérieux. Le canton de Zurich a délivré 16 visas à ce titre en 2018, dont cinq à l'aéroport de Zurich.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> La catégorie Syrie II est expliquée, comme les autres, au chap. 6, p. 26.

## **Statistiques Visa Monitoring**

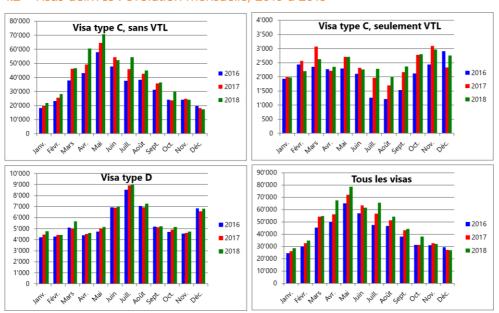
## 1 Demandes de visa, visas délivrés, visas refusés

## 1.1 Vue d'ensemble des visas délivrés et refusés en 2018, par types de visa

Période	<b>Demandes</b> Total	<b>Demandes</b> dél.	Schengen A + C dél.	Schengen VTL dél.	Schengen refusé Total	Schengen refusé Taux	National D dél.
Janv. 18	31'066	28'586	21'844	1'979	2'480	9.4%	4'763
Févr. 18	37'576	34'857	28'232	2'204	2'719	8.2%	4'421
Mars 18	58'548	54'847	46'539	2'629	3'701	7.0%	5'679
Avr. 18	71'165	67'578	60'615	2'350	3'587	5.4%	4'613
Mai 18	83'391	78'643	70'798	2'701	4'748	6.1%	5'144
Juin 18	66'103	61'603	52'312	2'256	4'500	7.6%	7'035
Juill. 18	70'394	65'620	54'356	2'284	4'774	7.8%	8'980
Août 18	58'381	54'259	45'008	1'990	4'122	8.1%	7'261
Sept. 18	47'494	44'147	36'567	2'362	3'347	7.9%	5'218
Oct. 18	41'457	37'905	29'941	2'805	3'552	9.8%	5'159
Nov. 18	35'300	31'982	24'270	2'967	3'318	10.9%	4'745
Déc. 18	30'006	26'933	17'368	2'758	3'073	13.2%	6'807
2018	630'881	586'960	487'850	29'285	43'921	7.8%	69'825
2017	587'298	546'869	450'611	28'854	40'429	7.8%	67'404
Différ.	+43'583	+40'091	+37'239	+431	+3'492	-	+2'421

<u>Légende</u>: **A**: visa Schengen de transit aéroportuaire; **C**: visa Schengen uniforme; **VTL**: visa Schengen à validité territoriale limitée; **D**: visa national; **Dem**.: Demandes (Schengen et nationales); **dél**.: délivré; **ref**.: refusé

## 1.2 Visas délivrés : évolution mensuelle, 2016 à 2018

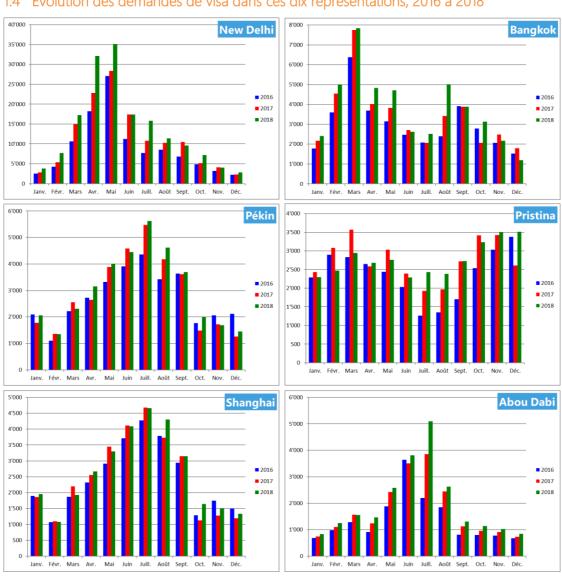


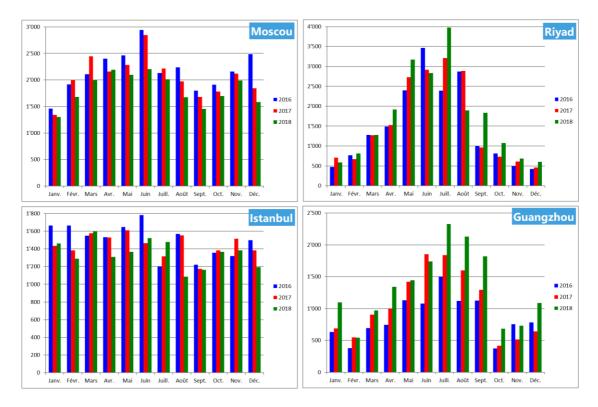
Indication: Les visas Schengen de type A ne sont comptabilisés que dans le graphique d'ensemble.

## Les dix représentations ayant enregistré le plus de demandes de visa en 2018 et 2017

Nr.	Représentation	Schengen A + C	Schengen VTL	National D	Dem.	Dem.	Dem.	2017	2017	
		Dem.	Dem.	Dem.	Total	dél.	ref.	Dem.	Position	Évolut.
1	New Delhi, Inde	161'017	162	3'182	164'361	155'835	8'526	134'779	1 (+/-0)	+21.9%
2	Bangkok, Thaïlande	44'156	6	1'143	45'305	43'942	1'363	40'722	2 (+/-0)	+11.3%
3	Pékin, Chine	34'463	13	1'900	36'376	35'842	534	34'555	3 (+/-0)	+5.3%
4	Pristina, Kosovo	5'494	25'160	2'591	33'245	27'238	6'007	33'157	4 (+/-0)	+0.3%
5	Shanghai, Chine	30'643	3	951	31'597	31'449	148	30'424	5 (+/-0)	+3.9%
6	Abou Dhabi, EAU	23'089	189	260	23'538	21'021	2'517	20'630	7 (+1)	+14.1%
7	Moscou, Russie	20'109	52	1'719	21'880	21'638	242	24'666	6 (-1)	-11.3%
8	Riyad, Arabie saoudite	19'694	752	216	20'662	19'982	680	18'677	8 (+/-0)	+10.6%
9	Istanbul, Turquie	14'582	154	1'481	16'217	14'781	1'436	17'327	10 (+1)	-6.4%
10	Guangzhou, Chine	15'366	0	546	15'912	15'667	245	12'717	11 (+1)	+25.1%

## Évolution des demandes de visa dans ces dix représentations, 2016 à 2018

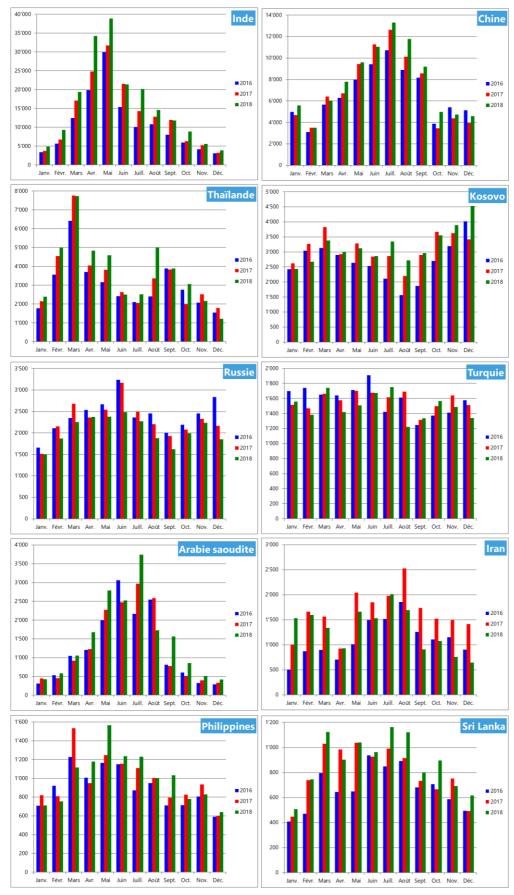




1.5 Demandes de visa en 2018 et 2017 : les dix principaux pays d'origine des demandeurs

		Schengen	Schengen	National				Dem. faite			
Nr.	Nation	A + C	VTL	D	Dem.	Dem.	Dem.	dans le	2017	2017	
		Dem.	Dem.	Dem.	Total	dél.	ref.	pays	Dem.	Position	Évolut.
1	Inde	187'420	32	5'468	192'920	183'647	9'273	84.9%	159'378	1 (+/-0)	+21.0%
2	Chine	86'754	134	5'218	92'106	91'001	1'105	91.4%	85'122	2 (+/-0)	+8.2%
3	Thaïlande	43'579	1	1'289	44'869	43'599	1'270	97.2%	40'495	3 (+/-0)	+10.8%
4	Kosovo	5'770	25'332	7'350	38'452	32'088	6'364	84.5%	37'428	4 (+/-0)	+2.7%
5	Russie	21'099	94	3'503	24'696	24'461	235	86.2%	27'610	5 (+/-0)	-10.6%
6	Turquie	14'790	45	3'142	17'977	16'690	1'287	84.9%	18'869	7 (+1)	-4.7%
7	Arabie saoudite	16'925	715	225	17'865	17'736	129	97.2%	15'366	8 (+1)	+16.3%
8	Iran	14'501	163	1'010	15'674	13'272	2'402	87.5%	19'708	6 (-2)	-20.5%
9	Philippines	10'683	9	1'376	12'068	11'121	947	59.7%	11'777	9 (+/-0)	+2.5%
10	Sri Lanka	9'350	314	904	10'568	8'675	1'893	81.1%	9'712	10 (+/-0)	+8.8%

## 1.6 Évolution des demandes pour les dix principaux pays, 2016 à 2018



## 1.7 Les dix pays avec le plus grand nombre de visas refusés en 2018 et 2017

Nr.	Nation	Schengen A + C Dem.	Schengen VTL Dem.	Schengen Dem. Total	Schengen Dem. Total	Schengen Dem. ref.	<b>2017</b> Dem.	<b>2017</b> ref.	Évolut.
1	Inde	187'420	32	187'452	9'273	4.9%	153'669	7'162	4.7%
2	Kosovo	5'770	25'332	31'102	6'364	20.5%	30'970	6'854	22.1%
3	Pakistan	7'553	280	7'833	2'632	33.6%	7'780	2'323	29.9%
4	Iran	14'501	163	14'664	2'402	16.4%	18'666	1'808	9.7%
5	Sri Lanka	9'350	314	9'664	1'893	19.6%	8'789	1'800	20.5%
6	Ghana	3'573	0	3'573	1'640	45.9%	3'341	1'303	39.0%
7	Algérie	4'055	26	4'081	1'485	36.4%	3'552	1'181	33.2%
8	Turquie	14'790	45	14'835	1'287	8.7%	15'868	1'640	10.3%
9	Thaïlande	43'579	1	43'580	1'270	2.9%	39'172	1'139	2.9%
10	Chine	86'754	134	86'888	1'105	1.3%	80'228	1'060	1.3%

<u>Indication</u>: les visas nationaux de type D ne sont pas refusés mais retirés. Par contre, l'autorisation de séjour qui va de pair au niveau cantonal peut être refusée.

## 1.8 Les dix représentations avec le plus grand nombre de visas refusés en 2018 et 2017

Nr.		Schengen A + C Dem.	Schengen VTL Dem.	Schengen Dem. Total	Schengen Dem. Total	Schengen Dem. ref.	<b>2017</b> Dem.	<b>2017</b> ref.	Évolut.
1	New Delhi, Inde	161'017	162	161'179	8'526	5.3%	130'731	6'759	5.2%
2	Pristina, Kosovo	5'494	25'160	30'654	6'007	19.6%	30'448	6'322	20.8%
3	Abou Dhabi, EAU	23'089	189	23'278	2'517	10.8%	20'389	1'543	7.6%
4	Téhéran, Iran	13'148	138	13'286	2'045	15.4%	17'547	1'684	9.6%
5	Islamabad, Pakistan	4'056	344	4'400	1'811	41.2%	4'551	1'635	35.9%
6	Accra, Ghana	3'570	4	3'574	1'685	47.1%	3'401	1'393	41.0%
7	Colombo, Sri Lanka	8'280	247	8'527	1'562	18.3%	7'602	1'465	19.3%
8	Istanbul, Turquie	14'582	154	14'736	1'436	9.7%	15'847	1'845	11.6%
9	Alger, Algérie	3'899	15	3'914	1'403	35.8%	3'360	1'104	32.9%
10	Bangkok, Thaïlande	44'156	6	44'162	1'363	3.1%	39'513	1'202	3.0%

## 1.9 Accords de libéralisation en matière de visas avec l'UE en 2018

Accords de libéralisation en matière de visas avec l'UE	Entrée en vigueur
Aucun nouvel accord de libéralisation en matière de visas en 2018	

## 1.10 Accords bilatéraux en 2018

Accords d'exemption de l'obligation du visa pour les titulaires d'un passeport diplomatique, de service, spécial ou officiel	Entrée en vigueur
Équateur	17.01.2018
(titulaires de passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels)	
République dominicaine	08.04.2018
(titulaires de passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels)	
Mongolie (titulaires de passeports diplomatiques, de service et officiels)	16.06.2018
Maroc (titulaires de passeports diplomatiques, spéciaux et de service)	17.08.2018

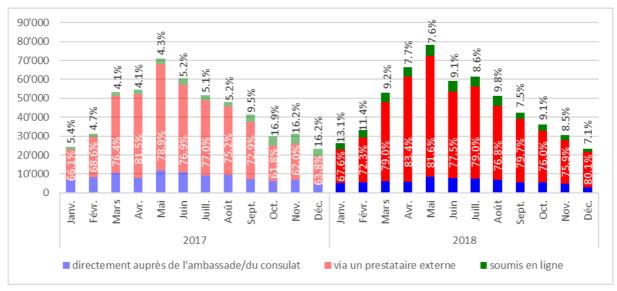
## 1.11 États membres de Schengen représentés par la Suisse en 2018

La Suisse représente désormais:	Entrée en vigueur
L'Autriche dans la procédure d'octroi des visas à Khartoum (Soudan)	12.01.2018
La Slovénie dans la procédure d'octroi des visas à Vancouver (Canada)	03.01.2018
Levée de la représentation de <b>la Hongrie</b> à Bogota (Colombie)	01.02.2018
Levée de la représentation de <b>l'Autriche</b> à Bogota (Colombie)	20.06.2018

## 1.12 États membres de Schengen qui représentent la Suisse en 2018

La Suisse est désormais représentée par:	Entrée en vigueur
l'Allemagne à Kampala (Ouganda)	01.07.2018
la France à Luanda (Angola)	01.10.2018
Levée de la représentation autrichienne à Caracas (Venezuela)	01.03.2018
Levée de la représentation <b>norvégienne</b> à Kampala (Ouganda)	01.07.2018
Levée de la représentation <b>norvégienne</b> à Luanda (Angola)	30.09.2018

- 2 Prestataires de services externes et demandes de visa en ligne
- 2.1 Pourcentage des demandes via prestataires de services externes et demandes en ligne par rapport aux demandes de visas Schengen déposées, comparaison entre 2017 et 2018



2.2 Les dix représentations comptant le plus de demandes déposées auprès de prestataires de services externes en 2018

Nr.	Représentation	<b>Schengen</b> Total	<b>Schengen</b> Outsourcing	<b>Schengen</b> Pourcentage	<b>2017</b> Outsourcing	<b>2017</b> Position	Évolut.
1	New Delhi, Inde	161'179	160'194	99.4%	129'667	1 (+/-0)	+23.5%
2	Bangkok, Thaïlande	44'162	41'578	94.1%	37'052	2 (+/-0)	+12.2%
3	Shanghai, Chine	30'646	28'953	94.5%	27'474	3 (+/-0)	+5.4%
4	Pékin, Chine	34'476	28'845	83.7%	26'996	4 (+/-0)	+6.8%
5	Abou Dhabi, EAU	23'278	23'206	99.7%	20'297	5 (+/-0)	+14.3%
6	Riyad, Arabie saoudite	20'446	19'689	96.3%	17'634	7 (+1)	+11.7%
7	Moscou, Russie	20'161	17'695	87.8%	20'072	6 (-1)	-11.8%
8	Guangzhou, Chine	15'366	14'703	95.7%	11'621	9 (+1)	+26.5%
9	Istanbul, Turquie	14'736	13'834	93.9%	14'889	8 (-1)	-7.1%
10	Pristina, Kosovo <sup>6</sup>	30'654	10'401	33.9%	-	-	-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La représentation suisse à Pristina (Kosovo) offre la possibilité de déposer une demande de visa Schengen auprès d'un prestataire externe seulement depuis septembre 2018. C'est pourquoi il n'existe pas de chiffres comparables pour l'année précédente.

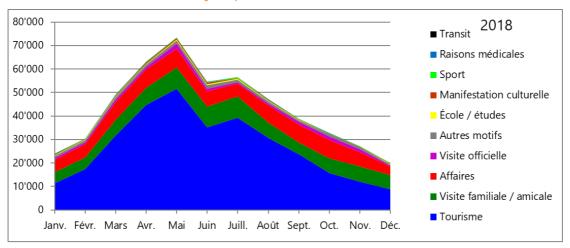
## 2.3 Les dix représentations traitant le plus de demandes en ligne en 2018

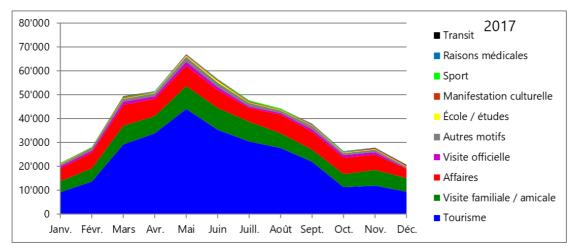
Nr.	Représentation	<b>Schengen</b> Total	<b>Schengen</b> Outsourcing	<b>Schengen</b> Pourcentage	<b>2017</b> Outsourcing	<b>2017</b> Position	Évolut.
1	Pristina, Kosovo	30'654	15'724	51.3%	9'586	1 (+/-0)	+64.0%
2	San Francisco, États-Unis	3'637	3'358	92.3%	1'916	4 (+2)	+75.3%
3	Bichkek, Kirghizistan	4'756	2'876	60.5%	1'799	7 (+4)	+59.9%
4	Nairobi, Kenya	3'062	2'482	81.1%	1'889	5 (+1)	+31.4%
5	New York, États-Unis	3'559	2'277	64.0%	1'849	6 (+1)	+23.1%
6	Amman, Jordanie	2'245	2'197	97.9%	2'369	2 (-4)	-7.3%
7	Katmandou, Népal	3'035	2'080	68.5%	1'034	10 (+3)	+101.2%
8	Vancouver, Canada	1'913	1'744	91.2%	1'327	9 (+1)	+31.4%
9	Singapour, Singapour	3'358	1'643	48.9%	2'177	3 (-6)	-24.5%
10	Quito, Équateur	1'571	1'558	99.2%	1'722	8 (-2)	-9.5%

Indication: Certaines représentations à l'étranger offrent aux demandeurs de visas la possibilité de saisir et transmettre leur demande de visa Schengen en ligne (site internet http://www.swiss-visa.ch/). La demande signée ainsi que le passeport et les pièces complémentaires doivent ensuite être remises à la représentation compétente. En règle générale, les demandeurs doivent encore se rendre personnellement à la représentation pour la saisie des données biométriques, sauf s'ils sont exemptés du prélèvement obligatoire des empreintes digitales en vertu du code des visas ou que la saisie de leurs empreintes digitales dans le VIS remonte à moins de 59 mois. La demande en ligne n'est pas proposée dans les pays dans lesquels une coopération existe avec un prestataire de services externe. Ce choix doit permettre d'éviter toute concurrence avec lesdits prestataires.

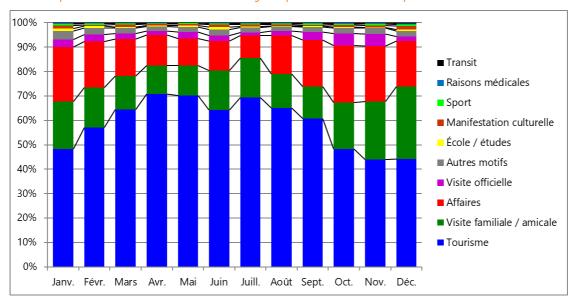
## 3 Buts du séjour<sup>7</sup>

## 3.1 Évolution des dix buts de séjour possible, années 2018 et 2017



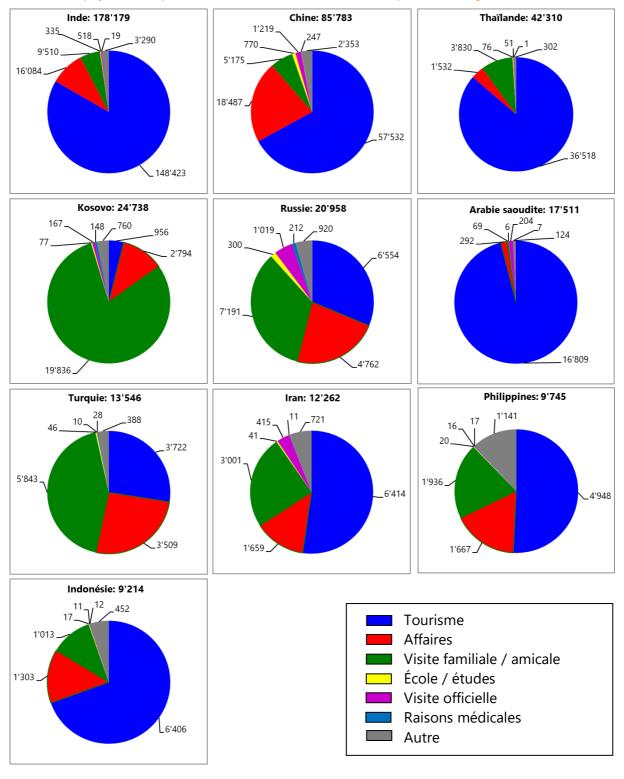


## 3.2 Proportion des différents buts de séjour possible: évolution pour 2018



<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Les buts de séjour mentionnés concernent exclusivement les visas Schengen délivrés.

## 3.3 Les dix pays avec le plus de visas délivrés en 2018, ventilés par but de séjour

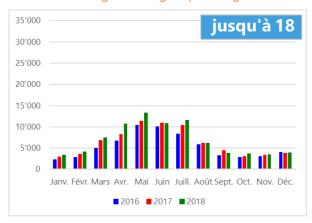


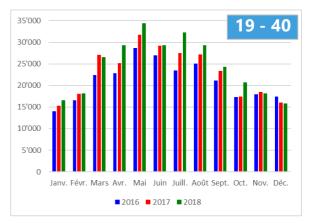
## 4 Sexe et âge des demandeurs

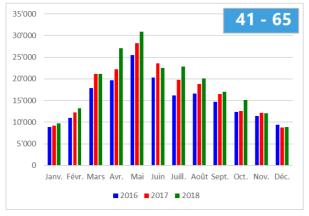
## 4.1 Sexe et âge des demandeurs, de 2018 à 2016

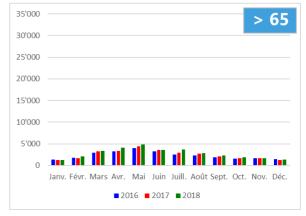
Sexe et Année	<b>2018</b> Total	<b>2018</b> Pourcentage	<b>2017</b> Total	<b>2017</b> Pourcentage	<b>2016</b> Total	<b>2016</b> Pourcentage
Hommes	315'159	50.0%	293'213	49.9%	266'606	50.3%
Jusqu'à 18	41'564		37'812		33'671	
19 - 40	147'057		138'222		129'346	
41 - 65	110'427		102'585		91'166	
> 65	16'111		14'594		12'423	
Femmes	315'722	50.0%	294'085	50.1%	263'135	49.7%
Jusqu'à 18	41'143		37'646		34'120	
19 - 40	147'942		138'352		127'686	
41 - 65	109'995		102'828		88'411	
> 65	16'642		15'259		12'918	

## 4.2 Mise en regard des groupes d'âge, de 2016 à 2018

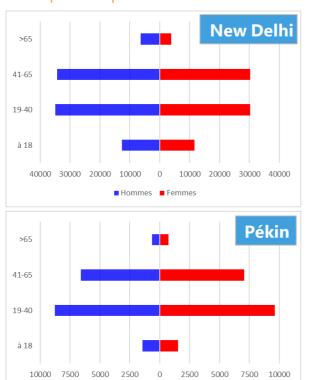


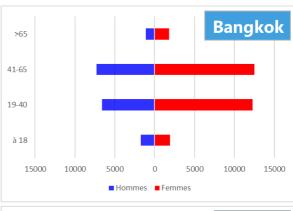


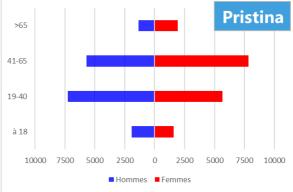


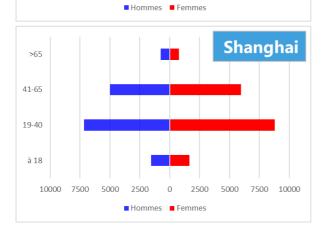


## 4.3 Top 5 des représentations selon les visas demandés, ventilés par sexe et par âge, 2018







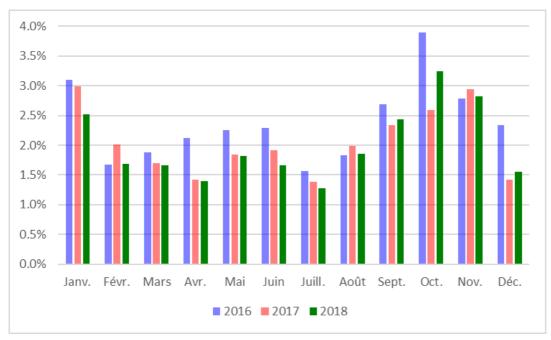


- 5 Passeports diplomatiques, de service, spéciaux et officiels
- 5.1 Vue d'ensemble de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels en 2018

Période	Demandes d+s+sp+o Total	Demandes d+s+sp+o délivré	<b>Demandes d+s+sp+o</b> diplomatique	d+s+sp+o	Demandes d+s+sp+o spécial		Total des demandes	Proportion sur le total des demandes
Janv. 18	782	761	137	174	244	227	31'066	2.5%
Févr. 18	635	617	167	109	199	160	37'576	1.7%
Mars 18	970	950	190	165	421	194	58'548	1.7%
Avr. 18	997	960	159	212	435	191	71'165	1.4%
Mai 18	1'521	1'509	291	401	591	238	83'391	1.8%
Juin 18	1'099	1'058	226	234	497	142	66'103	1.7%
Juill. 18	897	889	190	168	423	116	70'394	1.3%
Août 18	1'081	1'070	129	171	611	170	58'381	1.9%
Sept. 18	1'157	1'142	172	213	603	169	47'494	2.4%
Oct. 18	1'347	1'333	228	328	526	265	41'457	3.2%
Nov. 18	997	990	166	252	403	176	35'300	2.8%
Déc. 18	468	459	85	77	239	67	30'006	1.6%
2018	11'951	11'738	2'140	2'504	5'192	2'115	630'881	1.9%
2017	11'489	11'362	1'935	2'911	4'853	1'790	587'298	2.0%
Différ.	+462	+376	+205	-407	+339	+325	+43'583	-0.1%

<u>Légende</u>: **d+s+sp+o** = passeport diplomatique, de service, spécial et officiel.

5.2 Proportion de demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels, de 2016 à 2018



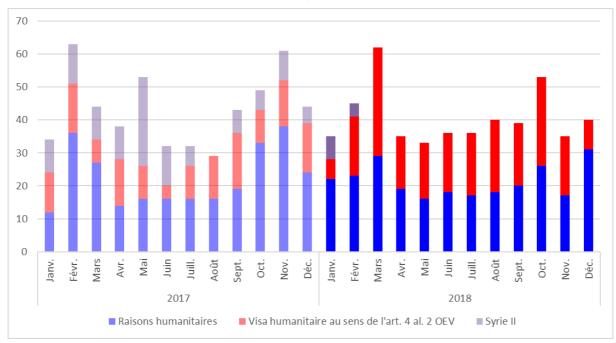
# 5.3 Demandeurs détenteurs de passeports diplomatiques, de service, spéciaux ou officiels: les dix principales représentations en 2018 et 2017

Nr.	Représentation	2018 Demandes d+s+sp+o	2018 Demandes Total	2018 d+s+sp+o Proportion	2017 Demandes d+s+sp+o	2017 Demandes Position	<b>Demandes</b> Èvolution
1	Pékin, Chine	5'403	36'376	14.9%	5'561	1 (+/-0)	-2.8%
2	Riyad, Arabie saoudite	836	20'662	4.0%	847	2 (+/-0)	-1.3%
3	Dhaka, Bangladesh	426	1'985	21.5%	330	4 (+1)	+29.1%
4	Islamabad, Pakistan	374	4'749	7.9%	333	3 (-1)	+12.3%
5	New Delhi, Inde	363	164'361	0.2%	272	7 (+2)	+33.5%
6	Colombo, Sri Lanka	334	9'021	3.7%	317	5 (-1)	+5.4%
7	Le Caire, Égypte	331	5'262	6.3%	233	10 (+3)	+42.1%
8	Ho Chi Minh Ville, Viêtnam	311	4'097	7.6%	296	6 (-2)	+5.1%
9	Kinshasa, RD du Congo	296	1'660	17.8%	225	11 (+2)	+31.6%
10	Abuja, Nigéria	238	3'699	6.4%	217	12 (+2)	+9.7%

 $\underline{\text{L\'egende}:} \ \textbf{d+s+sp+o} = \text{passeport diplomatique, de service, sp\'ecial et officiel.}$ 

#### 6 Visas humanitaires





#### Indication:

La distinction par catégorie de visa humanitaire est possible depuis janvier 2016 :

- Les visas Schengen à validité territoriale limitée (VTL), délivrés en application de l'art. 25, par. 1, let. a, du code des visas. De tels visas sont par exemple émis en cas de situation médicale d'urgence (patient devant être opéré en Suisse), pour permettre de régler des affaires familiales ou pour d'autres motifs impérieux (suspension<sup>8</sup>).
  - Ils sont classés ci-après dans la catégorie Raisons humanitaires.
- Une personne dont la vie ou l'intégrité physique est directement, sérieusement et concrètement menacée dans son pays d'origine ou de provenance peut demander un visa humanitaire à la représentation suisse compétente. Depuis le 15 septembre 2018, ces visas sont délivrés en tant que visas nationaux à la suite de la modification des bases légales (art. 4, al. 2, de l'ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas (OEV), en vue d'un séjour de plus longue durée. Depuis lors, ils ont été regroupés sous la désignation visas humanitaires conformément à l'art. 4, al. 2, OEV (précédemment : directive SEM du 25.2.2014).
- Le 6 mars 2015, le Conseil fédéral a décidé que, durant les trois prochaines années, un maximum de 3000 personnes provenant de la région touchée par le conflit en Syrie pourrait bénéficier d'une protection en Suisse. Parmi elles, 500 personnes vulnérables devraient recevoir un visa humanitaire leur permettant d'entrer en Suisse en toute sécurité. Ce programme s'adresse explicitement aux proches parents (conjoints et enfants mineurs) de personnes déplacées ayant déjà été accueillies en Suisse en qualité de personnes admises à titre provisoire. Le 8 février 2018, les quatre derniers visas humanitaires liés à cette décision du Conseil fédéral ont été délivrés par la représentation suisse à Beyrouth (Liban). Au cours des trois dernières années, 501 personnes sont ainsi arrivées en Suisse grâce à cette décision.

Ces visas sont regroupés plus bas dans la catégorie Syrie II.

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
2018	35	45	62	35	33	36	36	40	39	53	35	40	489
2017	34	63	44	38	53	32	32	29	43	49	61	44	522

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Levée provisoire d'une interdiction d'entrée.

## 6.2 Nombre de visas humanitaires délivrés en 2018, par catégorie

Catégorie	<b>Visas hum.</b> délivrés
Raisons humanitaires	256
Directive SEM du 25.02.2014	222
Syrie II	11

# 6.3 Nombre de visas humanitaires délivrés en 2018, ventilés par les cinq principales représentations

Nr.	Représentation	<b>Visas hum.</b> délivrés
1	Pristina, Kosovo	144
2	Beyrouth, Liban	141
3	Istanbul, Turquie	49
4	Colombo, Sri Lanka	18
5	Zurich, Suisse	16

## 6.4 Nombre de visas humanitaires délivrés en 2018, ventilés par les cinq principales nationalités

N	lr.	Nation	<b>Visas hum.</b> délivrés
1	1	Syrie Kosovo	171
2	2	Kosovo	144
3	3	Sri Lanka	25
4	4	Afghanistan	16
	5	Turquie	13

## **Impressum**

Le Monitoring des visas est établi par la Section Bases Visas (Domaine de direction Immigration et intégration) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), en étroite collaboration avec la Direction consulaire du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il s'adresse en priorité aux autorités cantonales compétentes en matière de migrations, de marché du travail et de police, aux organes chargés du contrôle des frontières, aux services du SEM et du DFAE s'occupant de la délivrance de visas et aux représentations suisses à l'étranger.

Pour toute remarque ou question:

Adresse email: visa@sem.admin.ch

Département fédéral de justice et police DFJP Secrétariat d'État aux migrations SEM Division Entrée Section Bases Visas Quellenweg 6 3003 Berne-Wabern



Site internet Monitoring des visas